

Sciences humaines et sociales Mention Etudes rurales

"Aménagement et développement rural"

RNCP24951 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	341, 340, 121
Code(s) ROME	A1303, K1802, K1404, M1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2
<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master 2 "Aménagement et développement rural" certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- La conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des projets d'aménagement ou de développement dans les territoires ruraux
- L'accompagnement dans la recherche de solutions liées à des problématiques de développement et d'aménagement rural

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences professionnelles :

- Réaliser un diagnostic de terrain (analyser le potentiel et les ressources selon des protocoles définis)
- Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des projets de développement rural et durable
- Coordonner des acteurs locaux et européens selon les orientations institutionnelles et les projets d'aménagement rural
- Maîtriser les techniques d'expression et de communication (statistiques, cartographie, animation et conduite de réunion...)
- Suivre les mutations socio-économiques du monde rural et l'évolution des procédures dans le cadre de l'Union européenne

Capacités communes aux diplômes de Master :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

- Collectivités locales (Offices du tourisme) et territoriales (Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt...)
- Chambres consulaires (Chambre de l'agriculture, des métiers, de commerce et de l'industrie)
- Parcs naturels régionaux
- Bureaux d'études
- Associations

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emplois accessibles :

- Chargé d'étude et de développement rural
- Chargé de mission développement local
- Agent de développement auprès des structures locales (associations locales de développement, comités et syndicats de pays, structures intercommunales)
- Chef de projet

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 407 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 916
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs et de professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24951/>